

Le PEV continuera à se battre pour le dimanche férié

Le PEV est satisfait du Non à l'abolition de l'obligation de servir et du Oui à la loi sur les épidémies. Cependant il prend connaissance avec regret de l'extension du travail de nuit et du dimanche. Il s'agit à présent de s'exprimer clairement contre tout autre souhait de libéralisation.

C'est avec regret que le PEV prend connaissance de la faible majorité en faveur de la libéralisation des heures d'ouvertures des magasins. Il s'agit maintenant de s'exprimer clairement contre tout autre souhait de libéralisation. « Le travail de nuit et du dimanche doit rester l'exception. Il s'agit de personnes et de leurs conditions de travail – ce sont elles que nous voulons protéger », souligne Marianne Streiff, conseillère nationale PEV (BE). Le PEV tient fermement à combattre d'ultérieures étapes de libéralisation.

Le PEV est satisfait du Non clair des votants à l'initiative populaire pour l'abolition de l'obligation de servir. Il est important que les jeunes gens contribuent à la communauté. Cela renforce la cohésion sociale. Le PEV ne s'oppose aucunement aux réformes nécessaires mais refuse de contribuer à une hémorragie de personnel à l'armée. Il n'y a pas d'inconvénient qu'il y ait aussi des personnes critiques au militaire qui osent remettre en question certaines opérations. Trop peu de personnes, et tendanciellement les fausses personnes, s'annonceraient pour un service volontaire. En fin de compte, « le service militaire obligatoire est indispensable pour des raisons de politique de sécurité, est militairement nécessaire, et souhaitable d'un point de vue social », explique Marianne Streiff, conseillère nationale PEV (BE).

Finalement, la loi sur les épidémies a reçu l'accord. Le PEV considère qu'ainsi une bonne base est donnée pour prendre les mesures nécessaires en cas de situation de crise. Il demande cependant au Conseil fédéral de tenir compte des réserves des opposants lors de la mise en œuvre de celle-ci. Il s'agit en particulier d'instruire l'Office fédéral de la santé publique de se limiter à des informations objectives, prudentes et neutres dans ses efforts de prévention de maladies sexuellement transmissibles. En ce qui concerne l'éducation sexuelle à l'école, qui ne fait pas partie de la loi sur les épidémies, le PEV reste favorable à un enseignement positif et orienté sur les valeurs et soutenant ainsi les enfants et les ados dans leur développement personnel.

Berne, le 22 septembre 2013/nh/cm

Pour tout renseignement :

Heiner Studer (AG), Président PEV Suisse : 079 445 31 70

François Bachmann (VD), vice-président romand du PEV Suisse : 079 668 69 46

Conseillère nationale Maja Ingold (ZH) : 079 339 23 22

Conseillère nationale Marianne Streiff-Feller: 079 664 74 57

Christian Meyer, Coordinateur romand du PEV Suisse : 079 948 68 93